

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

DIRECTIVE DU CONSEIL

du 8 juin 1970

concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux dispositifs de direction des véhicules à moteur et de leurs remorques

(70/311/CEE)

(JO L 133 du 18.6.1970, p. 10)

abrogée par:

Journal officiel			
	n ^o	page	date
Règlement (CE) n ^o 661/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009	L 200	1	31.7.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://data.europa.eu/eli/dir/1970/311/1999-02-16/fra>